

PAR COURRIEL

Québec, le 1^{er} juin 2018

Madame Caroline Belley
Coordonnatrice de projets
Gérance de projets – Réfection
Direction principale – Projets de production
Hydro-Québec
855, rue Ste-Catherine Est, 8^e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

**Objet : Projet de réfection de la digue de la centrale des Cèdres dans la MRC
Vaudreuil-Soulanges – Question complémentaire du 1^{er} juin 2018**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires à cette fin.

Dans l'addenda à l'étude d'impact présentant les modifications aux travaux de réfection de la digue de la centrale des Cèdres (le document déposé PR3.4), vous indiquez à la page 37 que « les travaux additionnels sont soumis au même programme de suivi environnemental qui a été proposé dans l'étude d'impact et dans les réponses aux questions du MDDELCC ».

La commission vous demande de lui fournir la précision suivante :

- A. Ce programme de suivi des travaux additionnels inclut-il un suivi de la qualité de l'eau dans le bassin de la Pointe-du-Buisson où un rideau de confinement est prévu (p. 17 et 21) ?
- B. Si non, expliquez pourquoi. Si oui, précisez la durée de ce suivi et l'emplacement des stations d'échantillonnage de l'eau.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 5 juin 2018 prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, veuillez reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Lynda Carrier pour
Maxandre Guay Lachance
Coordonnateur du secrétariat de la commission